

Charte d'engagement des futurs fermiers Terre de Liens en Midi-Pyrénées

Terre de Liens est un mouvement construit autour d'une charte fondatrice à laquelle les fermiers, comme l'ensemble des hommes et des femmes qui le composent doivent adhérer.

(Charte en annexe)

L'acquisition et la gestion des fermes Terre de Liens s'inscrit dans le très long terme. Une ferme Terre de Liens n'a de sens que si elle permet de faire rayonner le projet de Terre de Liens.

En cohérence avec ce socle de valeurs, une ferme Terre de Liens Midi-Pyrénées possède les caractéristiques suivantes :

- La pratique agricole repose à minima sur la bio. Tout renforcement de la qualité de cette pratique agricole est bienvenu : agroécologie, biodynamie, Nature et Progrès...Un projet basé sur une ferme en conversion bio (en cours ou à terme) est envisageable
- Les dimensions écologiques de la gestion des sols, de l'eau, de la biodiversité... doivent clairement apparaître dans le projet et être intégrées dans le bail rural environnemental.
- La production de la ferme doit avoir une fonction nourricière pour le territoire et la société. La commercialisation des productions devra se faire prioritairement au niveau local (circuits-courts, amap...)
- La formation ainsi que le parcours professionnel antérieur des porteurs de projets témoignent de leur capacité à conduire l'exploitation agricole dans toutes ses dimensions.
- Le projet de développement économique des porteurs de projet doit être solide afin de garantir, autant que faire se peut, la viabilité de l'exploitation pour dégager un revenu décent et permettre d'assumer les charges de la location. L'investissement financier de Terre de Liens devra être cohérent avec le projet de développement économique des exploitants.
- Le système agricole envisagé est cohérent avec les moyens humains dédiés et permet d'assurer une qualité de vie au travail.

Chaque fermier s'engage à s'investir dans la démarche de Terre de Liens qui consiste à faire des fermes des lieux ouverts, qui tissent des liens avec leur territoire et témoignent des valeurs du mouvement.

Il accepte d'accueillir les consommateurs, les citoyens, ainsi que les initiatives portées par Terre de Liens.

Il témoigne de l'action du mouvement au travers de ses réseaux (professionnels, syndicaux, vie municipale...).

Il participe aux actions d'information, pédagogiques... ainsi qu'à la vie interne du mouvement.

De son côté, Terre de Liens s'engage à respecter le rythme, la saisonnalité et les impératifs de l'activité du fermier.

date:

signature :

La charte du mouvement Terre de Liens

Préserver les terres agricoles et en assurer un usage responsable sur les plans social et environnemental

- > Considérer la terre comme un bien commun vivant et inaliénable pour assurer la souveraineté alimentaire des populations en solidarité avec les mouvements qui défendent cette idée
- > Libérer la terre de la spéculation foncière et immobilière
- > Favoriser les politiques et les actions qui permettent d'enrayer la disparition et la destruction des terres agricoles.
- > Soutenir les projets qui vivifient le sol, les paysages et l'équilibre des écosystèmes

Contribuer au développement de l'agriculture agroécologique (biologique, biodynamique...) et paysanne

- > Soutenir des projets agricoles et agri-ruraux socialement, écologiquement pérennes, viables et vivables
- > Faire évoluer les modèles agricoles vers une agriculture écologique et nourricière.
- > Reconnaître le rôle irremplaçable des paysans dans la société
- > Favoriser la transmission de la terre et des savoir-faire en assurant leur continuité
- > Offrir aux porteurs de projet une opportunité pour accéder à du foncier et du bâti
- > Préférer les installations aux agrandissements et maintenir les fermes existantes

Encourager des dynamiques collectives et solidaires

- > Favoriser la création d'activités qui créent des liens sur le territoire
- > Créer des liens, notamment entre société civile, monde rural et agriculture.
- > Favoriser l'expression des solidarités entre les générations, entre le rural et l'urbain, entre les milieux socioprofessionnels
- > Mettre en relation les différents acteurs impliqués dans l'usage, la gestion et la répartition du foncier ainsi que ceux impliqués dans la formation et l'accompagnement de projets
- > Favoriser la mise en commun et le partage d'outils et d'expériences
- > Contribuer au développement d'une économie solidaire

Renforcer, en s'appuyant sur des actions, le débat sur la gestion de la terre et du bâti

- > Remettre en cause notre rapport à la terre par la seule propriété individuelle, notamment via l'accès collectif au foncier
- > Permettre aux citoyens, individuellement et collectivement, d'exercer leur responsabilité sur l'usage qui est fait de leur territoire, notamment concernant les questions agricoles et alimentaires.
- > Proposer aux pouvoirs publics des évolutions des règles et des pratiques, basées sur des expériences
- > Encourager les collectivités à considérer essentiel le rôle de la terre comme ressource irremplaçable dans l'alimentation et l'aménagement du territoire
- > Inciter les décideurs à imaginer et mettre en place une participation citoyenne à la gestion de la terre